

*AVOIR LES IDÉES CLAIRES
FACE AUX IDÉES REÇUES*



Illettrisme <

> *Troubles spécifiques
du langage écrit*

ANLCI[®]
Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme

fno
fédération nationale
des orthophonistes

COMPRENDRE ET AGIR

L'illettrisme

1

COMBIEN DE PERSONNES SONT CONCERNÉES ?



1 400 000

En France, 1 400 000 personnes sont en situation d'illettrisme.

Après avoir été scolarisées en France, ces personnes ne maîtrisent pas les compétences de base (lire, écrire, compter) pour utiliser les outils numériques) pour être autonomes au quotidien.

Cela représente 4 % de la population âgée de 18 à 64 ans.

(Source : FLV INSEE-ANLCI, 2022)



DÉFINITIONS

On parle d'illettrisme...

pour un adulte qui, après avoir été scolarisé en France, ne dispose pas des compétences de base (lire, écrire, compter) pour être autonome dans des situations simples de la vie quotidienne. Il s'agit de réapprendre, de renouer avec les compétences de base.

On parle d'analphabétisme...

pour un adulte qui n'a jamais été scolarisé.

On parle de Français Langue Etrangère (FLE)...

pour un nouvel arrivant dans notre pays et qui doit en apprendre la langue.

On parle d'illectronisme...

pour un adulte qui ne maîtrise pas les outils numériques usuels permettant d'agir en autonomie dans la vie courante.

3

IDÉE REÇUE N°2

L'ILLETTRISME, C'EST LE PROBLÈME DES JEUNES ET DES EXCLUS.

FAUX !

Plus de la moitié des personnes touchées ont plus de 45 ans.

Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme exercent un emploi, c'est pourquoi il faut agir aux côtés des entreprises, des partenaires sociaux, des acteurs de la formation professionnelle.

2

IDÉE REÇUE N°1

ON NE PEUT PAS SORTIR DE L'ILLETTRISME.

FAUX, on peut réapprendre à tout âge.

Jeunes, adultes, seniors, à tout âge, dans des situations différentes, on peut réapprendre.

Les acteurs qui proposent des solutions appropriées pour remettre en route les processus d'apprentissage, sont multiples sur les territoires. C'est une situation qu'il faut tenter de dépasser le plus tôt possible pour éviter que l'illettrisme ne prenne racine dès l'enfance : préparer l'entrée dans les premiers apprentissages, conforter et consolider les compétences de base tout au long de la scolarité obligatoire, mais aussi tout au long de la vie.

À RETENIR

Au quotidien, les situations relevant de l'illettrisme et de la dyslexie pour les adultes peuvent prêter à confusion ou mériter des éclaircissements.

3 choses à retenir :

- Toutes les personnes en situation d'illettrisme ne sont pas dyslexiques.
- Toutes les personnes dyslexiques ne sont pas en situation d'illettrisme.
- Il y a davantage de personnes dyslexiques parmi les personnes en situation d'illettrisme que dans la population générale.

Le trouble spécifique du langage écrit (TSLE - dyslexie / dysorthographie)

1

COMBIEN DE PERSONNES SONT CONCERNÉES ?

6 à 8 %

de la population française

(Source : Inserm 2017)



3 à 4 garçons pour 1 fille.

Le trouble spécifique du langage écrit est durable et perturbe l'acquisition du langage oral et écrit.



2

IDÉE REÇUE N°1

LA DYSLEXIE EST UN HANDICAP.

VRAI, mais on peut le compenser.

La dyslexie ne dépend pas de l'intelligence des personnes, elle n'est pas la conséquence d'un défaut éducatif. Elle est d'origine neurobiologique et on peut observer une composante génétique dans 50 % des cas "Génétique de la dyslexie comportementale" de F. Ramus, Approche neuropsychologie des troubles des apprentissages, S. Chokron et J.-F. Démonet (dir.), Solal, 2010.

Le travail avec les orthophonistes permet de limiter l'impact des troubles dans la vie quotidienne et vise à accompagner les patients tout au long de leur parcours scolaire et professionnel.



DÉFINITION

La **dyslexie** est un trouble spécifique et durable de l'acquisition de la lecture. Elle peut s'accompagner de difficultés touchant l'orthographe (dysorthographie), la cognition mathématique (dyscalculie), le langage oral (retard simple, dysphasie), le développement moteur et/ou les fonctions visuo-spatiales.

Sont considérés comme **faibles lecteurs** des personnes non dyslexiques qui présentent des difficultés de compréhension en lecture sans difficulté de reconnaissance des mots.

3

IDÉE REÇUE N°2

LA DYSLEXIE TOUCHE
UNIQUEMENT LES ENFANTS.

FAUX!

La dyslexie peut être dépistée précocement et diagnostiquée si les symptômes persistent au-delà de 6 mois malgré la mise en place d'une aide pédagogique ciblant les difficultés (DSM-5).

Malgré tout, il peut y avoir des signes d'alerte avant et il ne faut pas hésiter à effectuer un bilan orthophonique dès que des difficultés importantes dans l'acquisition de l'écrit* apparaissent.

La dyslexie ne disparaît pas à l'âge adulte et elle peut ne pas avoir été détectée dans l'enfance. La lecture est d'une grande lenteur, manque de fluidité et n'est pas automatisée chez les adultes concernés.

Source : A.N.A.E n°57, Delahaie, Tichet, Calvet, Billard, 2000.

* Le langage écrit recouvre à la fois la lecture (compréhension), l'orthographe et l'écriture (expression-production).

L'illettrisme en France

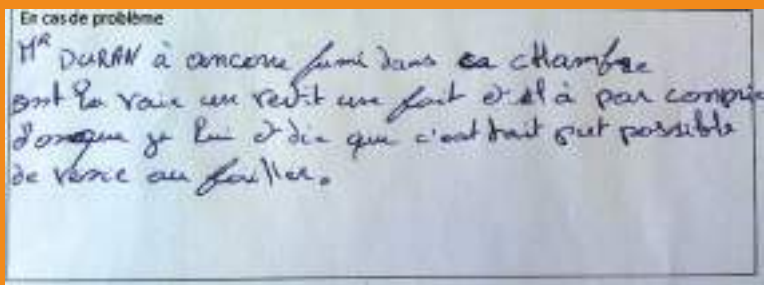
1

PRÉVENIR L'ILLETTRISME

C'est une situation qu'il faut tenter de prévenir le plus possible car l'illettrisme prend racine dès l'enfance, et même dès la petite enfance.

Il s'agit de préparer l'entrée dans les premiers apprentissages, de conforter et de consolider les compétences de base tout au long de la scolarité obligatoire.

Faire la lecture dès le plus jeune âge favorise le développement de l'imaginaire, de la pensée, la construction de l'être, l'enrichissement de la langue, mais aussi l'enrichissement des multitudes possibilités de représentation du monde et pose les conditions positives d'un apprentissage réussi.



Production écrite d'un adulte - Gaël, 31 ans, CRIA du Loiret.

3

LES CONSÉQUENCES DE L'ILLETTRISME

L'illettrisme est la source de difficultés pour :

- être autonome dans la vie de tous les jours ;
- accéder à l'emploi ;
- réaliser ses démarches administratives ;
- utiliser des biens et des services ;
- accéder au soin et au logement ;
- participer à la vie sociale et culturelle ;
- accéder à l'information ;
- construire de nouvelles connaissances.

Toutes ces difficultés peuvent entraîner le risque d'une dévalorisation de soi et d'une perte de confiance en ses capacités.

2

LES CAUSES DE L'ILLETTRISME

Elles sont multiples et souvent se combinent entre elles :

un parcours scolaire chaotique, des situations de rupture, de difficultés familiales, économiques, professionnelles, sociales, des problèmes de santé, des situations de travail où le recours à l'écrit n'est pas nécessaire... Lorsque les compétences de base ne sont pas installées durablement ou automatisées, elles peuvent s'effriter avec le temps.

La notion d'illettrisme, directement liée aux transformations sociétales et à ses exigences sociales, culturelles, politiques et économiques, évolue en permanence dans une société où les exigences augmentent.

À RETENIR

En 2022, 11,2 % des jeunes participants à la Journée défense et citoyenneté (JDC) rencontrent des difficultés dans le domaine de la lecture. Près de la moitié d'entre eux peut être considérée en situation d'illettrisme. Par ailleurs, plus d'un jeune sur dix a une maîtrise fragile de la lecture. Enfin, plus des trois quarts des lecteurs sont efficaces (Source : Fernandez A., Giraudeau-Barthet H., 2023, Note d'Information, n° 23.22, DEPP).

La dyslexie en France

1

PRÉVENIR LES TROUBLES DU LANGAGE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

En effet, les troubles du langage qui ne sont pas traités précocement ont pour conséquence d'altérer la communication et de gêner l'intégration scolaire, sociale... Ils peuvent contribuer à l'échec scolaire de l'enfant, avec toutes ses conséquences.

L'intervention précoce auprès des enfants présentant des troubles vise à empêcher le retard des apprentissages, ou leur non acquisition.

Aucun signe à lui seul ne suffit pour poser le diagnostic de dyslexie mais la présence de plusieurs d'entre eux peut amener à en parler à un orthophoniste ou consulter le site www.allo-ortho.com

Avant apprentissage de la lecture :

âge clé pour détecter les troubles de la communication (troubles du langage, des sons de la parole, de la fluidité de la parole comme le bégaiement, de la communication sociale...)

Après avoir commencé l'apprentissage de la lecture :

âge clé pour détecter les difficultés d'apprentissage (phonologie, graphisme, lecture, orthographe, compréhension, mathématique...)



Découvrez www.allo-ortho.com, un site créé pour faire le lien entre les parents, les aidants, les patients et les orthophonistes. Il vous guidera dans les démarches nécessaires auprès des professionnels, autour de la personne concernée.

Il propose aussi quelques bons gestes dans le but de limiter les difficultés. Enfin, il vous aidera à prendre votre décision : rendez-vous ou pas chez l'orthophoniste ?



TÉMOIGNAGES

Exemple de Marie, 9 ans, qui écrit dans une rédaction :

« Cette istoir més venus a lidé uns jour que gété tré sages. »

« Cette histoire m'est venue à l'idée un jour que j'étais très sage. »

Exemple d'Arthur, élève de 6^e :

« Le corbeau peché sur lontène dinpatiman time dans son bece une souri pleses. »

« Un corbeau perché sur l'antenne d'un bâtiment tient dans son bec une souris blessée. »

(Source : LZMA-ecpa)

2

LES SIGNES D'ALERTE

Pour les enfants de maternelle :

Difficultés de langage, de mémoire, d'organisation spatio-temporelle, gêne dans la coordination motrice...

Pour les enfants de l'école élémentaire :

Lecture lente et laborieuse, confusions, inversions de lettres et de syllabes, lenteur dans la plupart des tâches scolaires, compréhension orale meilleure que la compréhension écrite, des résultats ne sont pas bons malgré le travail fourni, dictée et copie difficiles, productions écrites pauvres, difficulté de dénomination rapide, découpage des mots de façon anarchique...

Au collège et après :

Les mêmes que précédemment auxquels s'ajoutent des difficultés d'évocation, de compréhension de textes longs, troubles de la mémoire verbale immédiate, vocabulaire restreint, surcharge cognitive, langage élaboré et formulation écrite malaisés.

La persistance des signes d'alerte nécessite l'avis d'un orthophoniste.

SORTIR DE *l'illettrisme*

FORMER

4

Faire entrer la personne concernée dans une formation aux compétences de base.

ACCOMPAGNER

3

Aborder les enjeux professionnels et personnels d'un retour en formation, voire mettre en place avec la personne un processus de remédiation (à visée sociale, culturelle, d'insertion...).

CONVAINCRE

2

Aborder un problème d'illettrisme ne sera possible que si un climat de confiance est instauré. Garder une approche professionnelle, rester à l'écoute et attentif, éviter les mots stigmatisants, négatifs ou fatalistes et l'apitoiement.

REPÉRER

1

Observer, être attentif à certains indices susceptibles de révéler une situation d'illettrisme (oublis répétés de lunettes, absence de traces écrites, etc.), s'informer pour savoir agir et réagir.

*L'écriture autonome,
pour une meilleure
professionnelle et*

De la prévention...

COMPENSER

les troubles spécifiques du langage écrit



4

INTERVENIR

Les modalités de la prise en soins peuvent être très différentes, en fonction de l'origine du trouble, de sa spécificité, c'est pourquoi l'approche personnalisée est essentielle. L'intervention apporte les moyens de compenser les difficultés et d'améliorer les performances.



3

ÉVALUER

Un bilan orthophonique permet de déterminer avec précision la nature des troubles, le périmètre et les objectifs de l'intervention. Le diagnostic orthophonique est posé sur la base des informations obtenues à partir de l'histoire du patient, des signes, des symptômes, des examens et des tests.



2

REPÉRER, DÉPISTER

Former ces professionnels à l'utilisation d'outils de dépistage des troubles pour leur repérage précoce, et proposer un bilan orthophonique de prévention et d'accompagnement parental (si le patient est un enfant).



1

PRÉVENIR

Informers les parents (sites allo-ortho.com et fno-prevention-orthophonie.fr) mais aussi informer et former des professionnels de la petite enfance, de l'éducation, du médico-social, du social (diffusion de documents, d'affiches, actions de formations...).

*une solution
vie sociale,
citoyenne.*

Face à l'illettrisme

Agir ensemble

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME, ON EST TOUS CONCERNÉS

Il faut agir à tous les âges de la vie, au plus près des personnes et des territoires, et de manière coordonnée et pérenne si l'on veut vraiment prévenir et résorber l'illettrisme : **dès la petite enfance, pour aider les jeunes à réussir leur insertion professionnelle, pour sécuriser les parcours professionnels des plus fragiles et pour rendre effectif l'accès de tous aux droits.**

Prévenir l'illettrisme dès la petite enfance, c'est...

Familiariser les tout-petits avec les livres, à l'âge de l'apprentissage de la lecture, pour que les enfants réussissent cette première phase d'acquisition, pour qu'ils se sentent en confiance et progressent ensuite régulièrement.

Il s'agit aussi de permettre aux familles de mieux accompagner les enfants tout au long de la scolarité pour éviter les décrochages et aider les adolescents en difficulté à renouer avec l'écrit.

Le rapport personnel à l'écrit se constitue dans la durée et pas seulement durant le temps de l'apprentissage à l'école.

Il faut également prendre en compte l'environnement et l'histoire de l'enfant, ne pas pathologiser : apprendre prend du temps surtout lorsqu'on apprend le français comme langue seconde ou que l'écrit n'est pas très présent à la maison.



AGIR CONTRE L'ILLETTRISME, C'EST :

Aider les jeunes à réussir leur insertion professionnelle :

Il s'agit d'offrir aux jeunes une nouvelle chance d'accéder à la pratique de la lecture, de l'écriture et du calcul, condition d'une insertion réussie.

Sécuriser les parcours professionnels des plus fragiles :

Il s'agit de donner aux adultes salariés ou demandeurs d'emploi confrontés à ce problème les moyens d'être plus autonomes pour faire face à des changements, réussir une évolution professionnelle, conserver leur emploi ou en trouver un nouveau.

Rendre effectif l'accès de tous aux droits :

Il s'agit de faciliter la capacité à être autonome dans les démarches de la vie quotidienne (accès aux soins, à la culture, aux formalités administratives...).

Face aux troubles du langage et des apprentissages

Agir dans le parcours de soins

QUEL EST LE RÔLE DES ORTHOPHONISTES ?

L'orthophoniste est un professionnel de santé. Il est intégré au parcours de soins et intervient sur prescription médicale. Il réalise un bilan, pose le diagnostic orthophonique et organise la prise en soins.

L'orthophoniste est un thérapeute qui prend en charge les troubles de la communication orale et écrite chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte, la personne âgée, dans un but de prévention et de réadaptation des pathologies et des troubles de la voix, de la parole et du langage oral ou écrit et de la communication, quelle que soit leur origine.

Il peut proposer des actions de prévention, de dépistage, et il participe à des actions concernant la formation initiale et continue des orthophonistes et d'autres professionnels.

Par ces actions, l'orthophoniste peut participer à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme.

L'ORTHOPHONISTE PARTENAIRE DE L'ENTOURAGE FAMILIAL, DE L'ENSEIGNANT, DU FORMATEUR

Une collaboration positive pour :

- Identifier les difficultés spécifiques qui entravent les apprentissages au-delà des questions psychologiques et sociales.
- S'appuyer sur les compétences de l'apprenant tout en tenant compte de ses difficultés particulières.
- Soutenir la mise en place des projets pédagogiques et professionnels réalisables et encourageants.



Je peux appeler
le numéro gratuit,
si possible en présence de la personne

0 800 11 10 35

JE SUIS AVEC UNE PERSONNE EN DIFFICULTÉ AVEC LES COMPETENCES DE BASE

Avec qui en parler pour trouver
des solutions ?

ENFANTS ET JEUNES

Quelle est sa situation ?

Scolarisé
▼

Non scolarisé
▼

ADULTES

A-t-il un emploi ?

Oui
▼

Non
▼

À QUI EN PARLER ?

- Les membres de la communauté éducative :
 - l'enseignant
 - le conseiller d'éducation, d'orientation
- Le personnel de l'établissement
- Les familles
- Le médecin traitant
- Les associations intervenant :
 - sur le temps scolaire
 - sur le temps périscolaire
 - sur le temps extra-scolaire

- La mission locale et France Travail
- Les dispositifs de remédiation
- Les travailleurs sociaux
- Les associations
- Les centres de ressources :
 - le Centre de ressources illettrisme (CRI)
 - le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)
 - le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)

- Les ressources humaines, le comité d'entreprise, le service formation
- Les syndicats
- Transitions Pro, les OPCO
- Le Centre de ressources illettrisme (CRI)
- Les assistants sociaux
- Les CARIF (centres animation ressources d'information sur la formation)
- Un organisme de formation
- Le Service public de l'orientation

- France Travail
- Cap emploi
- Les associations
- Les assistants sociaux
- Le Centre de ressources illettrisme (CRI)
- Les CARIF (centres animation ressources d'information sur la formation)
- Le Service public de l'orientation

ALLER PLUS LOIN

Le site www.anlci.gouv.fr : des ressources pour mieux comprendre et agir.

À RETENIR

Dans chaque région, un correspondant de l'ANLCI peut vous orienter vers les organismes de formation, acteurs ou associations adaptés, à retrouver sur le site anlci.gouv.fr (rubrique en région)



JE SUIS AVEC UNE PERSONNE
EN DIFFICULTÉ AVEC L'ÉCRIT

Que puis-je faire ?

DANS LE CADRE
D'UN PARCOURS DE FORMATION

DANS LE CADRE
D'UNE ACTION DE SOUTIEN
À LA PARENTALITÉ

J'ai identifié un besoin d'information et de prévention.

Où trouver des informations ?

- Sur le site **fno-prevention.fr** pour avoir des informations et des ressources sur le développement du langage oral et du langage écrit

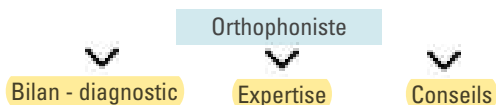


- sur le site **allo-ortho.com** pour trouver des réponses à ses questions, remplir un questionnaire et être mis en relation avec un orthophoniste régulateur.

J'ai repéré un besoin individuel et spécifique de soins.

Où orienter ?

- Vers le médecin traitant ou référant
- Vers l'orthophoniste



COMMENT TROUVER UN RENDEZ-VOUS CHEZ UN ORTHOPHONISTE ?

- En appelant l'orthophoniste
- En s'inscrivant sur les listes d'attente territoriales : www.inzee.care

À RETENIR

Tous les orthophonistes sont des acteurs de santé de premier recours et de prévention. Ils proposent des actions contribuant à la lutte contre l'illettrisme. Ils agissent avec les partenaires du monde de la santé, de l'Éducation nationale et naturellement avec les parents et les professionnels de la petite enfance.

Témoignages

« Emeline Thevenin, chargée de mission Centre Ressources Illettrisme et Illectronisme de l'Aisne »



L'Aisne est un des départements de France métropolitaine le plus touché par l'illettrisme. Depuis sa création il y a 2 ans, le Centre Ressources Illettrisme et Illectronisme de l'Aisne (CRII 02) s'attache à accompagner, sensibiliser et outiller un maximum d'acteurs des secteurs public et privé engagés dans la lutte contre l'illettrisme (associations, entreprises, institutions publiques, élus, acteurs de l'insertion et

de l'emploi, acteurs sociaux, acteurs de l'éducation populaire, acteurs culturels, acteurs de la médiation numérique, etc.). L'objectif est de faire tomber les idées reçues, faire mieux comprendre ce qu'est l'illettrisme et les conséquences au quotidien pour les personnes concernées, et de donner des clés d'action. Pour cela, nous nous appuyons sur des partenaires, experts dans leur domaine, afin d'apporter leurs connaissances et leurs compétences aux différents acteurs accompagnant des publics en fragilité vis-à-vis de la lecture, de l'écriture et du calcul. Dans le cadre des troubles du langage et des apprentissages, l'intervention et l'éclairage d'orthophonistes lors de tables rondes, de formations ou de webinaires auprès d'acteurs engagés dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme est très précieux.

Mieux informé et mieux outillé, chacun à son niveau pourra donc agir dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme, que ce soit dans l'orientation ou l'accompagnement des publics concernés vers les structures et les professionnels appropriés. »

« Aline Le Guluche, autrice du livre « J'ai appris à lire à 50 ans » (Prisma éditions, 2020) »



Aline Le Guluche n'en revient toujours pas : "Jamais je n'aurais pensé écrire un livre !" **Pendant plus de trois décennies, elle a multiplié les stratagèmes pour camoufler ses difficultés à déchiffrer et former des mots.** Elle s'entraîne à écrire les prénoms de ses deux enfants avant leur naissance. À l'approche des 50 ans, Aline en a eu assez. Chaque vendredi, pendant six mois, elle a suivi une formation. Une véritable renaissance !

" Mes parents, très modestes, tenaient une ferme dans les Yvelines. Nous n'avions qu'un poste de radio et parfois un journal local pour connaître le cours du blé. Il n'y avait rien à lire. On s'occupait des animaux et des différentes tâches en fonction des saisons. Je suis la dernière d'une fratrie de huit enfants. **Je suis partie avec l'envie d'aimer l'école, pourtant, très vite, j'ai eu l'impression que l'école ne m'aimait pas. À l'époque, on ne parlait pas de dyslexie mais c'est ce dont je souffrais.** Et puis, mon premier instituteur était maltraitant. Plus tard, la DRH n'a d'abord pas compris pourquoi j'avais besoin d'une remise à niveau. Il a fallu que j'avoue mon problème. À force de me cacher, je n'étais pas loin de la dépression. Ma vie a complètement changé grâce à la formation. Retourner à l'école, c'est aussi prendre confiance en soi, être capable de poser des questions, comprendre des documents administratifs... Je continue à faire beaucoup de fautes, quand j'écris trop vite, par exemple. Ou quand quelqu'un me regarde, parce que j'ai peur. Ça reste une blessure très profonde. Mais ça ne me dérange plus de demander de l'aide. Et je n'ai pas dit mon dernier mot... À 100 ans, j'aurai peut-être le bac (rires) ! »

Engagés dans les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme



"Les orthophonistes de la Réunion se mobilisent depuis de nombreuses années lors des JNAI. Professionnels de la communication et du langage, on les retrouve notamment lors d'actions de prévention pour sensibiliser au bon développement du langage oral et donc du langage écrit, ou dans le parcours de soin des personnes porteuses de troubles neuro-développementaux dont les troubles des apprentissages. Les orthophonistes jouent également un rôle d'accompagnement et de relais entre les différents acteurs qui gravitent autour de cette problématique de l'illettrisme.

La prévention fait partie intégrante des compétences des orthophonistes. Elle peut être primaire, à destination du grand public, ou secondaire et touchera alors un public plus fragilisé ou à risque. Les orthophonistes sont là pour informer le plus grand nombre sur ce sujet délicat et mettre en exergue que ce n'est pas une fatalité : il existe des solutions pour y remédier. L'enjeu est de permettre une meilleure compréhension des difficultés et des troubles du langage écrit ainsi qu'un meilleur accompagnement pour tous, enfants et adultes (suite page suivante).

« Magali Dussourd-Deparis, orthophoniste dans le Grand Est



Depuis de nombreuses années, les orthophonistes organisent des **actions de sensibilisation auprès des parents quant à leur place dans le développement du langage de leur enfant et sur les enjeux de cet apprentissage.**

Nous savons que l'utilisation du livre et du jeu se révèlent des médiateurs importants. Toutefois, de nombreux parents se sentent démunis par ces

supports qu'ils ne maîtrisent pas et les conseils donnés ne sont pas suffisants. C'est pourquoi les actions complémentaires sont importantes, comme celles menées par les mouvements d'éducation populaire, par les associations engagées dans la prévention de l'illettrisme, etc. et elles permettent d'impliquer les parents et de les soutenir dans la démarche.

Par exemple, des temps partagés permettent, au travers de lectures et de jeux, d'accompagner l'acquisition du langage de l'enfant et de faire découvrir le plaisir à lire, jouer, discuter. Les parents se familiarisent avec le monde scolaire, les bibliothèques...

Les enfants évoluent, prennent de l'assurance, apprennent à échanger, questionner... pour entrer dans les apprentissages scolaires en toute confiance.

Ce sont tous ces projets construits avec les acteurs de l'école et autour de l'école, qui enrichissent les pratiques de chacun et qui en garantissent l'efficacité.



« Aurélien Bresson, orthophoniste dans le Grand Est



La lutte contre l'illettrisme est présente à la fois dans ma pratique clinique mais aussi en dehors du cabinet d'orthophonie, dans **l'engagement dans des actions de prévention.**

Les mesures pour agir contre l'illettrisme passent par des solutions globales qui vont de la prévention à des âges charnières de la vie de l'enfant jusqu'à l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme, souvent grâce au repérage et au diagnostic

de troubles spécifiques du langage écrit sous-jacents.

J'ai pu accompagner des patients adultes en situation d'illettrisme qui se trouvaient en grandes difficultés dans leur insertion professionnelle, dans leurs relations sociales, pour passer leur permis... Ils avaient mis en place un grand nombre de stratégies pour ne pas parler de leurs difficultés. Une prise de rendez-vous tardive avec un orthophoniste peut se faire quand ils osent briser ce silence et en parler avec une personne de confiance (un collègue, un proche...). Certains présentent des troubles spécifiques du langage écrit qui expliquent, en partie, la situation dans laquelle ils se trouvent. **Lorsqu'un diagnostic est posé, c'est le début d'un travail de rééducation mais c'est aussi l'occasion de les rassurer sur leurs capacités.** Nous faisons ce travail ensemble, en nous appuyant sur un réseau de collaboration entre formateurs, acteurs du monde associatif, social et de la santé. Il est important de connaître nos rôles pour aiguiller plus facilement les personnes en situation d'illettrisme.



Vice-président chargé de la prévention et de la promotion de la santé à la Fédération Nationale des Orthophonistes

Engagés dans les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme

À la Réunion, le taux d'illettrisme étant plus élevé que la moyenne nationale, cela nous tient à cœur d'être présents lors des JNAI. Le Syndicat des Orthophonistes de la région Réunion (SORR) a développé des ateliers parents/enfants (0/3 ans) et d'autres pour les 3/6 ans. Ces ateliers permettent l'accueil des parents et de leurs interrogations quant au développement de leur enfant.

Le SORR est présent également sur plusieurs autres actions, notamment 1 bébé 1 livre, en novembre. C'est une journée consacrée au passage en maternité de plusieurs orthophonistes bénévoles, qui sont présents pour sensibiliser au développement du langage, à l'importance de lire des histoires et de stimuler l'imagination de nos tout-petits...

Parce que maîtriser les bases du langage écrit (comprendre et transmettre par l'écrit) est gage d'autonomie et d'indépendance à l'âge adulte et parce que la maîtrise du langage écrit se fonde sur le langage oral, notre place est toute trouvée dans ce combat. "

Alice GARCIA-LOPEZ, référente de la Commission Prévention, SORR



Qu'est-ce que *l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme* ?

Créée en 2000, l'ANLCI a pour mission de réunir, d'animer et de soutenir les multiples décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public, cette agence gouvernementale ne gère pas de crédits d'intervention mais oriente son action vers la production de données claires, de méthodes de travail et d'organisation afin de pouvoir prévenir et lutter contre l'illettrisme avec plus d'efficacité et d'efficience.

L'ANLCI est une structure qui fédère les pouvoirs publics nationaux, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile, les entreprises et les partenaires sociaux autour d'un objectif commun : **permettre à chacun de maîtriser la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences numériques de base.**

LES ACTIONS DE L'ANLCI

L'ANLCI organise son action autour de trois objectifs principaux :

1- Mesurer l'illettrisme pour mieux connaître les personnes concernées et offrir aux décideurs une vision claire des besoins.

2- Coordonner les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme sur les territoires en coopération avec les acteurs.

3- Outiller les acteurs, recenser les bonnes pratiques, les faire connaître pour que **l'action change d'échelle.**

L'attribution du label Grande cause nationale 2013 a permis de franchir une étape importante, grâce à la mobilisation du collectif de 67 organisations nationales « Agir ensemble contre l'illettrisme » fédéré par l'ANLCI.



Pour continuer à faire connaître les solutions de proximité, l'ANLCI porte depuis 2014, du 8 au 15 septembre, autour de la journée mondiale de l'alphabétisation, les journées nationales d'action contre l'illettrisme, mises en œuvre par

de nombreux acteurs sur les territoires pour donner une information de proximité sur l'illettrisme et sur les solutions qui existent.

L'ANLCI s'appuie sur un réseau de 18 correspondants régionaux. Des centres ressources illettrisme présents un peu partout proposent des informations sur les solutions locales et sur les ressources disponibles.

« C'est pas facile de dire qu'on ne sait pas lire. Elle m'a dit : j'osais pas t'en parler ... on va trouver une solution. »



Et puis
l'avenir
s'est mis à
me sourire



Illettrisme, en parler pour avancer,

Journées nationales d'action contre l'illettrisme.

Vous aussi, témoignez : #enparlerpouravancer

0 800 11 10 33

ANLCI
Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme

Qu'est-ce que la Fédération nationale des orthophonistes ?

La Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) est la seule organisation syndicale représentative des orthophonistes, composée de 17 syndicats régionaux.

Forte de plus de 7000 adhérents, elle représente les orthophonistes libéraux et salariés. Un site Internet www.fno.fr et un mensuel « L'orthophoniste » diffusent l'actualité professionnelle et scientifique.

Un site de prévention des troubles du langage et de lutte contre l'illettrisme est mis en ligne. Il est à disposition des parents et des professionnels de la petite enfance : www.fno-prevention-orthophonie.fr.

L'engagement des orthophonistes dans la lutte contre l'illettrisme s'inscrit dans la mission de santé publique qu'ils exercent au quotidien.

Les préconisations de la FNO sont préventives. Trois axes sont favorisés :

- 1- L'accompagnement des parents à la stimulation du langage de leur enfant.
- 2- Le dépistage des troubles du langage oral et écrit permettant une prise en charge adaptée la plus précoce possible.
- 3- L'accompagnement tout au long de la vie (scolarité, vie professionnelle,...).

plus de
7000
adhérents

17
Syndicats
régionaux





AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

264 rue Garibaldi - CS 33415 - 69488 LYON CEDEX 03
Tél. +33 (0)4 37 37 16 80 - www.anlci.gouv.fr
contact@anlci.fr

FÉDÉRATION NATIONALE DES ORTHOPHONISTES

27, rue des Bluets - 75010 PARIS
Tél. +33 (0)1 40 35 63 75 - www.fno.fr
contact@fno.fr